



Sujets dans le Newsletter 04/2015

- 1. Moderniser le registre du commerce**
- 2. Quid des nouvelles réglementations sur les produits chimiques**
- 3. La Suisse présente des conditions idéales pour l'e-commerce**
- 4. Baisse des fusions-acquisitions de PME suisses**
- 5. Bons résultats pour l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation**
- 6. Voies d'évacuation dans les entreprises industrielles : harmonisation des dispositions**
- 7. Actualisation de l'accord bilatéral sur la reconnaissance mutuelle en matière d'évaluation de la conformité**
- 8. Groupe Xing « Portail PME du SECO » – rappel**
- 9. Interview: "Chaque contact avec la marque doit être une expérience positive pour le client"**

1. Moderniser le registre du commerce

Le Conseil fédéral entend moderniser le registre du commerce pour qu'il continue de remplir son importante fonction au service de la sécurité et de l'efficacité des transactions juridiques. Il a approuvé mercredi le message concernant la modification des dispositions correspondantes du code des obligations.

[Moderniser le registre du commerce](#)

2. Quid des nouvelles réglementations sur les produits chimiques

Près de 60% des produits chimiques exportés par la Suisse sont destinés à l'Union européenne. Or, l'UE impose à ses producteurs et importateurs de présenter des rapports sur la sécurité des produits chimiques utilisés en grande quantité. Parmi les éléments essentiels à consigner dans le rapport, figure le calcul de la valeur DNEL (Derived No-Effect Levels). Il s'agit de la valeur d'exposition maximum, en dessous de laquelle la substance ne représente pas de danger pour la santé. Autrefois coûteux pour les petits et moyennes entreprises, le calcul peut désormais être effectué grâce à un outil développé par le département secteur Produits chimiques et travail du SECO. Retrouvez davantage d'informations et de liens utiles sur le Portail PME.

[Quid des nouvelles réglementations sur les produits chimiques](#)



3. La Suisse présente des conditions idéales pour l'e-commerce

La Suisse fait partie des pays les mieux préparés au e-commerce entre entreprises et consommateurs. Sur 130 Etats, elle occupe la 14e place de l'indice du commerce électronique B2C de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Ce nouvel indicateur s'appuie sur des données relatives à l'utilisation d'internet, aux serveurs sécurisés, au taux de pénétration des cartes de crédit et à la livraison postale à domicile. Plus de 20% des PME helvétiques ont reçu des commandes par internet en 2011, indique le rapport de la CNUCED. Retrouvez davantage de statistiques suisses, ainsi qu'une comparaison internationale, dans l'article du Portail PME.

[La Suisse présente des conditions idéales pour l'e-commerce](#)

4. Baisse des fusions-acquisitions de PME suisses

Le nombre de fusions-acquisitions impliquant des petits et moyennes entreprises helvétiques a enregistré une baisse de 6,5% en 2014, selon la troisième étude "PME suisses - Activités M&A" du cabinet d'audit Deloitte. Les transactions purement domestiques ont chuté de 23%, tandis que celles impliquant des acquéreurs internationaux ont progressé de 8% et celles combinant des acheteurs suisses et des cibles étrangères ont augmenté de 6%. Les PME suisses confirment leur importance dans le tissu économique national puisqu'elles ont représenté 85% de l'ensemble des fusions-acquisitions réalisées dans le pays l'an dernier, toutes catégories de sociétés confondues, contre 79% en 2013. Découvrez plus de détails sur le Portail PME.

[Baisse des fusions-acquisitions de PME suisses](#)

5. Bons résultats pour l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation

Le Conseil fédéral a approuvé, le 1er avril 2015, le rapport annuel 2014 de l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation (ASRE). L'ASRE a réalisé un exercice 2014 très satisfaisant. Elle dispose toujours d'un solide capital de base pour remplir son mandat légal, qui consiste à soutenir l'industrie suisse d'exportation par des produits d'assurance compétitifs, même face à des perspectives économiques incertaines.

[Bons résultats pour l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation](#)



6. Voies d'évacuation dans les entreprises industrielles : harmonisation des dispositions

Le 1er avril 2015, le Conseil fédéral a adapté les dispositions de l'ordonnance 4 relative à la loi sur le travail (OLT 4) qui portent sur les voies d'évacuation dans les entreprises industrielles. La révision en question de l'ordonnance permet l'harmonisation de ses dispositions avec les prescriptions de protection anti-incendie de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI). Cette harmonisation permettra de réduire les coûts. L'ordonnance révisée entrera en vigueur le 1er mai 2015.

[Voies d'évacuation dans les entreprises industrielles](#)

7. Actualisation de l'accord bilatéral sur la reconnaissance mutuelle en matière d'évaluation de la conformité

La Suisse et l'Union européenne (UE) ont adapté l'Accord sur la reconnaissance mutuelle en matière d'évaluation de la conformité (ARM) dans le domaine des produits biocides et des produits de construction. Cette révision permet de maintenir les avantages conférés par l'accord, en tenant compte du développement du droit de la Suisse et de celui de l'UE. La révision est entrée en vigueur le 14 avril 2015.

[Actualisation de l'accord bilatéral sur la reconnaissance mutuelle en matière d'évaluation de la conformité](#)

8. Groupe Xing « Portail PME du SECO » - rappel

Vous rappelez-vous de notre groupe Xing « portail PME du SECO » ? Le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) est présent sur le réseau social Xing depuis juin 2014. Le groupe Xing offre la possibilité aux entreprises de procéder à des échanges de vues, de poser des questions et de formuler des suggestions, afin de promouvoir le dialogue entre les entrepreneurs et l'Etat. Echangez vos idées avec nous, devenez membre du groupe !

[Groupe « Portail PME du SECO » sur Xing](#)



9. Interview: "Chaque contact avec la marque doit être une expérience positive pour le client"

Pour une PME, réussir à fidéliser ses clients est crucial afin qu'ils continuent à s'enthousiasmer pour les produits et les marques de la société. La publicité sur internet, ainsi que la concurrence accrue qu'elle a engendrée entre les entreprises, ont rendu cette fidélisation de la clientèle plus complexe. Anne M. Schüller, auteure et business coach reconnue, explique en quoi le web a changé les habitudes des consommateurs et comment le bouche-à-oreille fonctionne sur la toile. Elle prodigue également aux entrepreneurs ses conseils en marketing. L'interview complète est disponible sur le Portail PME.

["Chaque contact avec la marque doit être une expérience positive pour le client"](#)

Éditeur



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO
Direction de la promotion économique
Secteur Politique PME / eGov PME
Holzikofenweg 36
3003 Berne